

## Les OMD hors de portée

Sept ans sont passés, huit restent à courir et la communauté internationale n'a guère de motifs de se réjouir. En 2000, à grand renfort de publicité, les dirigeants mondiaux ont promis de relever les niveaux de vie à l'horizon 2015 en réalisant les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui concernent la pauvreté, la santé, l'éducation, l'égalité entre les sexes et l'environnement. À mi-parcours, même si des progrès notables ont été accomplis sur plusieurs fronts, la majorité des OMD restent obstinément hors de portée pour la plupart des régions. C'est ce qui ressort du quatrième rapport de suivi mondial annuel (*Global Monitoring Report*), publié par le FMI et la Banque mondiale.

Il serait utile que la croissance mondiale reste vigoureuse, encore que, pour certains pays, la viabilité et la qualité de cette croissance sont sapées par l'exploitation insoutenable des ressources et la pollution. La communauté internationale doit maintenant accroître rapidement son aide, mieux coordonner ses actions, et aligner davantage son assistance sur les stratégies de développement des pays eux-mêmes. Elle doit aussi s'attaquer à deux grands risques qui pèsent sur les chances de réussite : le niveau inacceptable de l'inégalité entre les hommes et les femmes (article page 6) et les besoins plus grands des États fragiles (voir encadré).

**Pauvreté :** Globalement, le monde est en passe d'atteindre en 2015 l'objectif de réduction de moitié de la pauvreté par rapport à 1990 : le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté (avec moins d'un dollar par jour) est descendu en dessous d'un milliard pour la première fois. Mais l'Afrique subsaharienne a pris un retard considérable : elle abrite aujourd'hui 30 % de ces personnes, contre 19 % en 1990 et seulement 11 % en 1981. On s'attend à ce que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord atteignent l'objectif visé, même de justesse, et à ce que l'Europe et l'Asie centrale, ainsi que l'Amérique latine et les Caraïbes s'en rapprochent nettement. Les plus brillants sont l'Asie de l'Est ainsi que la région



Des enfants libériens attendent d'être vaccinés contre la rougeole.

Pacifique et Asie du Sud, qui, grâce à une croissance soutenue et spectaculaire, devraient dépasser l'objectif.

**Éducation :** Les enfants sont plus nombreux que jamais à terminer le cycle primaire : le taux est passé de 78 % en 2000 à 83 % en 2005. Mais un tiers des pays en développement ne réussiront pas à assurer l'éducation primaire pour tous. De plus, selon certaines études, l'augmentation du taux de scolarisation n'engendre pas forcément une meilleure qualité de l'enseignement, mesurée par l'amélioration des compétences cognitives. Les personnes les plus pénalisées sont celles qui pâtissent d'un «double désavantage» : celles qui sont de sexe féminin et issues de groupes ethniques ou religieux ou de castes exclus (article page 16).

**Santé :** Les décès causés par la rougeole ont diminué de 75 % en Afrique subsaharienne, 550 millions de personnes ayant été vaccinées depuis 2000. Mais chaque année, 10 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent dans les pays en développement de maladies qu'il est facile et peu coûteux de prévenir, et aucun pays n'est en passe d'atteindre l'objectif de réduction de la mortalité infantile.

### Encore très loin du compte

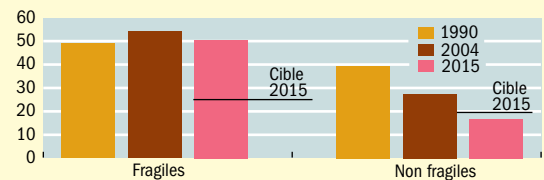
C'est dans les États où l'ordre public laisse à désirer, où les institutions sont fragiles et la corruption endémique, et où sévissent des conflits civils que la réalisation des OMD a pris le plus de retard. Ces États fragiles représentent 9 % de la population totale des pays en développement (près de 500 millions de personnes), mais ils abritent plus de 25 % des personnes vivant dans l'extrême pauvreté.

On dispose de peu de données récentes sur la pauvreté dans ces pays, mais il est possible de dresser un tableau des progrès réalisés dans des États fragiles et d'autres États représentatifs en déduisant le taux de pauvreté du PIB moyen par habitant à parité de pouvoir d'achat pour ces deux groupes de pays, et en observant les prévisions de croissance jusqu'à 2015. On constate ainsi que, dans les États fragiles, le niveau moyen de la pauvreté s'est détérioré depuis 1990 et que dans ces pays l'incidence de la pauvreté extrême dépassera 50 % en 2015, ce qui est bien en deçà de l'objectif de 24,5 % pour la pauvreté monétaire (graphique). En matière de santé et d'éducation, la situation est tout aussi décourageante : les États fragiles représentent près d'un tiers des enfants qui meurent en bas âge et un tiers des enfants de 12 ans qui ne terminent pas le cycle primaire. De plus, si ces pays ne sont pas aidés, ils pourraient facilement contaminer les pays voisins et engendrer conflits civils, problèmes sanitaires et crises humanitaires.

### Trop fragiles

Les États fragiles sont deux fois plus pauvres que les autres et ont accumulé un énorme retard dans la lutte contre la pauvreté.

(pourcentage)



Source : FMI et Banque mondiale, Rapport de suivi mondial 2007.

Que faire? Les donateurs bilatéraux et les organisations multilatérales doivent redoubler d'efforts pour leur venir en aide. Ils pourraient par exemple être plus présents sur le terrain, exploiter plus rapidement les périodes favorables, mieux coordonner leurs actions, et fonder leurs conseils et leur assistance sur les enseignements tirés des succès obtenus dans d'autres pays. On peut se réjouir que des pays comme le Mozambique, l'Ouganda et le Vietnam aient réussi à s'en sortir et ne font plus partie des États fragiles.

## Le FMI encourage la transparence budgétaire

Le 8 mai, le FMI a approuvé un nouveau code de transparence budgétaire qui énonce neuf «bonnes pratiques» et vise à promouvoir une information publique de meilleure qualité sur la fiscalité et les dépenses publiques. Cette révision du Code de bonnes pratiques en matière de transparence des finances publiques (en anglais), qui s'inspire de l'expérience concrète des pays en développement, des pays émergents et des pays avancés, est le résultat d'une vaste consultation publique.

Le nouveau code conserve les quatre piliers de la transparence budgétaire : clarté de la répartition des rôles et responsabilités, processus budgétaire ouvert, diffusion publique des informations et garanties d'intégrité. Il introduit en outre neuf nouvelles «bonnes pratiques» et élargit la portée des anciennes. Sont ainsi désormais prises en compte les recettes tirées des ressources naturelles, les contrats publics avec les compagnies qui exploitent ces ressources, la perception des recettes, la base juridique de l'utilisation ou de la vente des actifs publics, les effets des mesures budgétaires et la publication d'un guide du budget à l'intention du citoyen.

Selon Richard Hemming, Directeur adjoint du Département des finances publiques du FMI, ce code «constitue un vrai pro-

grès en ce qu'il établit un lien entre transparence budgétaire, bonne gouvernance et responsabilité, qualité et crédibilité de la politique budgétaire et résultats économiques». S'adressant le 15 mai aux médias et à des organisations de la société civile, M. Hemming a noté que le code est l'un des «principaux ensembles de normes économiques et financières» servant de base aux rapports sur l'observation des normes et des codes, «qui sont préparés sur base volontaire par 86 pays industriels, émergents et en développement et qui ont prouvé leur efficacité pour identifier les carences et fixer les priorités budgétaires.»

Jon Shields, qui dirige l'unité Transparence des finances publiques au FMI, relève que le nouveau code met aussi l'accent sur la nécessité de disposer d'un délai suffisant pour discuter, examiner et réviser un projet de budget et de faire en sorte que toute proposition de dépense supplémentaire se fasse dans la transparence. Il a indiqué que le code recommande que les finances à long terme fassent l'objet de rapports périodiques et que «toutes les informations soient accessibles. Il ne suffit pas que les actions soient enregistrées quelque part dans une gazette dont il n'existe que deux ou trois exemplaires...».

### Le club s'agrandit

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) va bientôt entamer des négociations avec le Chili, l'Estonie, Israël, la Russie et la Slovénie, aux termes desquelles ces cinq pays pourraient rejoindre les 30 pays industriels avancés qui composent l'organisation. L'OCDE, dont le siège est à Paris, a aussi décidé de resserrer ses liens avec l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie, ce qui pourrait aussi aboutir à l'adhésion de ces pays.

L'OCDE a été créée en 1960 et regroupe des pays qui répondent aux normes de l'organisation en matière de démocratie et d'économie de marché. Au groupe originel de pays industriels avancés se sont ajoutés à partir des années 90 le Mexique (1994), la République tchèque (1995), la Corée du Sud et la Pologne (1996) et la République slovaque (2000).

### Bien au chaud en Sibérie

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement a prêté 20 millions d'euros (26,8 millions de dollars) à une commune de Sibérie, en Russie, pour remplacer les logements publics qui ne peuvent pas supporter les sept mois de rigueur hivernale (-50° C). Ce prêt financera la construction de quatre nouveaux ensembles dans le quartier occidental de la ville de Surgut. Les 800 nouveaux appartements seront plus sûrs, plus chauds et consommeront 30 % d'énergie en moins.



La récolte du millet à Malamkaka, au Niger

### Pénurie

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) prévoit que 33 pays, dont la plupart sont situés en Afrique, auront besoin d'une aide d'urgence cette année pour assurer leur alimentation. Selon son rapport, intitulé *Perspectives de récoltes et situation alimentaire*, la conjonction des conditions climatiques défavorables, de crises économiques et de conflits va amputer les récoltes dans plusieurs pays vulnérables, au moment où la production céréalière mondiale atteint de nouveaux records.

La FAO, dont le siège est à Rome, affirme que, en dépit d'une production céréalière mondiale record de 2.095 millions de tonnes cette année, la demande et les prix sont aussi en augmentation, car la production de biocarburants absorbe une quantité croissante de céréales, dont les stocks mondiaux sont au plus bas depuis vingt ans. Pour les pays à faible revenu en déficit vivrier, la facture d'importations céréalières devrait s'accroître d'un quart par rapport à l'année dernière.

En Afrique australe, la production céréalière va diminuer pour la deuxième année consécutive, surtout au Zimbabwe, même si la récolte abondante du Malawi a permis de dégager un important excédent pour l'exportation. On prévoit aussi une chute très prononcée de la production de céréales en Afrique du Nord.

Parmi les autres pays en difficulté figurent la Bolivie, où un grand nombre d'agriculteurs ont souffert de la sécheresse et des inondations, et la Corée du Nord, où la situation reste préoccupante malgré l'augmentation de la production nationale et l'accroissement de l'aide alimentaire de la Corée du Sud.